

*Prêts aux petites entreprises—Loi*

Ce ne sont certes pas les chômeurs, dont le nombre atteint un million, qui vont venir en aide à la petite entreprise. Il va de soi que le pouvoir de dépenser de ces personnes est gravement limité quand elles se retrouvent au chômage. L'inflation que nous combattons mine le pouvoir d'achat de presque tous les Canadiens et a des retombées directes sur les chefs de petites entreprises. Mais comme le député de Cambridge (M. Speyer) l'a si justement déclaré, il règne aujourd'hui dans le pays, plus peut-être que jamais auparavant, un climat d'incertitude, de découragement, de doute, de désespoir. Les causes de cette atmosphère ne manquent pas.

Le 12 novembre, les entreprises du Canada, grandes et petites, s'attendaient que le gouvernement leur donne une direction, la possibilité de se mettre à l'œuvre et de commencer à bâtir et développer notre pays. Le vendredi 13 a été véritablement un jour fatidique. Le 13 novembre, les hommes d'affaires de tout le pays se sont réunis en groupes, en foule, pour entendre ce que le budget leur réservait. Nous entendons aujourd'hui les mêmes instances de la part des délégués de divers groupes, de députés et dans les annonces de journaux qui prouvent de façon irréfutable que les mesures qui sont présentées dans le budget auront un effet néfaste sur le milieu des affaires du Canada. S'il est une chose dont les petites entreprises n'avaient pas besoin le 12 novembre, c'est bien d'une autre volée de coups, mais c'est exactement ce qu'elles ont reçu, avec les bons vœux du gouvernement du Canada. Par conséquent, si l'incertitude, le doute et le désespoir régnaient avant le 12 novembre, on peut parier que la situation va continuer à s'aggraver.

Les journaux nous apprennent que le nombre de faillites au Canada a augmenté considérablement au cours du mois de la présentation du budget. Les députés de l'opposition font souvent allusion au fléau des faillites et récitent toutes sortes de données statistiques; il y a certainement lieu de répéter la plus récente au sujet des faillites au cours du mois de novembre, car elles étaient de 48.7 p. 100 plus élevées qu'en novembre l'an dernier. Le nombre de faillites en novembre 1980 représentait un grave problème mais, à mon avis, le fait qu'elles aient augmenté de 48.7 p. 100 indique très clairement que l'avenir n'est guère prometteur. Mais il y a pis, si nous considérons que ces chiffres ne comprennent pas les personnes dont les biens sont mis sous séquestre sans qu'elles aient déclaré faillite; presque par définition, elles sont considérablement plus nombreuses que les 48.7 p. 100 qui se déclarent en faillite.

Nous pouvons être sûrs qu'aujourd'hui la petite entreprise se porte vraiment très mal. Il est tout aussi certain que c'est là seulement la partie visible de l'iceberg, car ces chiffres ne tiennent pas compte de tous ceux qui ferment tout simplement les portes de leur boutique ou de leur petite usine, les abandonnant parce qu'elles ne sont plus rentables.

Je le répète: un secteur de notre économie, d'importance vitale, critique, se retrouve dans une situation intenable en ce moment, cela crève les yeux. Même si l'on peut prétendre qu'il en va de même de la grande entreprise, même des grandes multinationales, il est indéniable que le petit entrepreneur en souffre davantage. Les grandes sociétés peuvent tenir le coup beaucoup plus longtemps. Les députés ne peuvent-ils concevoir qu'à long terme, les grandes sociétés peuvent survivre et traverser les difficultés, ce qui est impossible à la petite entreprise?

Dans six mois d'ici, comme le signale la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, la rentabilité du secteur de la petite entreprise sera gravement menacée. Il est vrai que nous pouvons persévérer encore quelques mois, mais nous voyons déjà une hausse de 48 p. 100 du nombre des faillites pour le mois de novembre, et ce chiffre augmentera sûrement en décembre, janvier et février, période de l'année qui a toujours été pénible.

**M. Epp:** Voilà votre héritage.

**M. Riis:** Comme le représentant de Cambridge l'a expliqué en détail, l'obligation pour l'expansion de la petite entreprise était l'une des rares mesures—et je souligne le terme «rare»—que le gouvernement fédéral a adoptées en faveur des petites entreprises en leur disant: Voici: nous allons vous aider. Prenez de l'expansion. Nous allons faire notre part pour accroître votre productivité. Nous, de ce côté-ci de la Chambre, reconnaissons que tel a été le cas et que l'obligation pour l'expansion de la petite entreprise était structurée de façon à encourager les gens à élargir leurs activités, à construire de nouvelles usines, à fournir des débouchés aux fabricants canadiens et à favoriser l'acquisition de nouvel équipement. En somme, cette mesure était expansionniste; elle favorisait la croissance et le développement. Nous convenons que c'est le genre de mesure dont nous avons besoin maintenant afin d'améliorer notre position concurrentielle sur les marchés internationaux et d'augmenter notre productivité.

Et que fait le gouvernement pendant cette période très cruciale? Élargit-il la portée de l'obligation pour l'expansion de la petite entreprise comme tous les députés de la Chambre le supplient de le faire depuis des mois? La réponse est non. Il vide ce programme de toute sa substance. Je sais que le ministre prétendra que le gouvernement a étendu l'obligation pour l'expansion de la petite entreprise pour y inclure les entreprises et les agriculteurs non constitués en société. Toutefois, le gouvernement a modifié les attributions de sorte qu'il ne s'agit plus d'un bill expansionniste favorisant le développement et la productivité. Le projet de loi était destiné à venir en aide aux entreprises et aux agriculteurs en mauvaise posture. Nous appuyons ce projet de loi qui viendra en aide aux entreprises en ces temps difficiles, mais nous sommes profondément déçus que la mesure ait été affaiblie et qu'elle n'encourage ni ne soutienne ceux qui développent leur entreprise et créent des emplois à cette époque particulièrement difficile.

● (1600)

Toutefois, nous comptons sur de nouvelles mesures législatives. Nous demeurons optimistes et espérons que le gouvernement se ressaisira et se rendra compte de ses erreurs. Nous espérons qu'il comprendra que des mesures législatives progressives et expansionnistes s'imposent pour aider les petites entreprises.

Il y a quelque temps, le ministre a formulé des observations au sujet de l'examen du financement des petites entreprises. Il y a 19 mois, je m'en souviens très bien, il s'était levé pour dire que le gouvernement s'intéressait aux petites entreprises et aux difficultés qu'elles éprouvent. Il avait ajouté que le gouvernement interviendrait et qu'il le ferait rapidement. Le gouvernement allait étudier les difficultés qu'éprouvent les petits entrepreneurs du Canada et mettre en œuvre une politique appropriée et énergique. Que les institutions financières, les universités, ainsi que les secteurs public et privé seraient mis à